

Le 08/01/2021

Compte rendu du CHSCT du 07/01/2021

Cette séance du CHSCT était dédiée essentiellement à la restructuration des services éditiques et au bilan de l'année 2020.

Les participants à cette réunion étaient la direction, (Directeur, chefs de services RH et chefs d'établissements), les intervenants santé et sécurité au travail (inspecteur santé et sécurité au travail [ISST] et médecin de prévention) et les représentants des personnels (Solidaires Finances Publiques, CGT et FO).

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal du 21 septembre 2020.
- 2) Convergence éditique : ESI de Clermont-Ferrand et de Meyzieu (pour vote).
- 3) Bilan du budget 2020 (pour information).
- 4) Examen du registre Hygiène et Sécurité, suivi des actions et des déclarations d'accidents de service.
- 5) Questions diverses.

Questions diverses :

Comme le médecin de prévention ne pouvait pas rester toute la journée, il est intervenu en priorité. Il a donné des précisions sur la note qu'il a envoyée indiquant l'insuffisance des effectifs dans le Rhône (un MDP en moins). De ce fait, les visites médicales et annuelles sont suspendues sauf en cas d'urgence ou si le MDP peut à nouveau avoir de la disponibilité.

Par rapport à ce sujet, Solidaires Finances Publiques redemande si on doit continuer le même cheminement : feu vert du médecin en cas de résultat négatif au test Covid. Le médecin de prévention ainsi que la direction confirment qu'il faut garder cette procédure. Ainsi aucun agent ne peut revenir avant avis médical positif de son médecin ou du médecin de prévention et est considéré en ASA Covid ou en télétravail.

Ensuite, le médecin de prévention a signalé un décret précisant que les infirmières pouvaient intervenir à la place du MDP pour certaines actions particulières (tests auditifs ou visuels...)

Il a ajouté aussi qu'il serait intéressant de mettre en place pour les accidents du travail un arbre des causes par service pour pouvoir identifier les services à risques et les causes récurrentes d'accident du travail.

Il a ensuite évoqué le sujet de vaccination anti-Covid et les problèmes logistiques liés. Il a signalé que pour l'instant, il n'est pas prévu de campagne de vaccination au sein de la DGFIP, même si cette solution est discutée au niveau national.

SFP a évoqué le DUERP pour signaler que tous les services n'ont pas eu de réunion de synthèse ni de discussion et que cela est préjudiciable pour l'expression des problèmes. Il est indispensable que les chefs de services organisent des réunions pour pouvoir effectuer une synthèse avec les agents.

La Direction a répondu qu'elle est bien consciente du problème mais qu'en temps de crise sanitaire, il est difficile d'avoir tous les agents en réunion. SFP a précisé que ces réunions peuvent se faire en audio et que cela fonctionne très bien. Le MDP et l'ISST confirme que cela est possible.

Le problème du télétravail a été abordé. L'ISST ainsi que le MDP ont signalé que le télétravail 5 jours sur 5 est très anxiogène pour certains agents et qu'il faut bien prendre en compte les demandes de retour en présentiel 1 jour par semaine. Il a été précisé pour cela qu'il faut respecter 4 m² par agent (il peut donc y avoir plusieurs agents par bureau), éviter de prendre les transports en commun, porter le masque si on est plusieurs dans le même bureau, aérer régulièrement le bureau et respecter les gestes barrière.

SFP a demandé quand était prévue la fin des travaux pour les personnes en situation de handicap à l'ESI de Lyon. La direction a répondu que la maçonnerie était terminée et, qu'après réception de l'élévateur, ça devrait être fini mi-février. En ce qui concerne l'ascenseur pour l'accès à la cantine, les travaux seront lancés juste après.

Approbation du PV du 21/09/2020 :

Le PV a été approuvé à l'unanimité.

Convergence éditique :

Un document de synthèse a été présenté au CHS-CT pour faire le point sur l'historique lié à la fermeture du service de Clermont-Ferrand et du reclassement de ses agents.

Il a été rappelé que 8 agents sur 17 seraient réintégrés au sein de l'ESI Clermont et ainsi que les 9 autres seraient concernés par une mutation nationale. Avec les priorités dont ils bénéficient, ils sont censés intégrer la DDFiP du Puy-de-Dôme. Un accompagnement avec cette direction est en cours même si, par exemple, la visite des services qui était prévue n'a pas pu être faite étant donnée la crise sanitaire. Une réunion est prévue le 14 janvier, avec la responsable RH de la direction départementale pour une présentation des services. La direction ne sait pas pour l'instant dans quels services seraient les agents restant à l'ESI ni combien d'agents techniques passeraient administratifs.

Étant donné toutes ces incertitudes, ainsi qu'une décision de fermeture sans concertation, Solidaire Finances Publiques a voté contre ce projet, de même que la CGT et FO.

Concernant Meyzieu, la présentation du projet portait principalement sur l'installation de nouvelles machines. Six nouvelles machines ont été livrées. Des tests sont en cours et une phase de qualification aura lieu ensuite. Il faudra peut-être prévoir des protections supplémentaires pour diminuer le bruit.

En effet, le chef d'établissement est intervenu pour indiquer qu'on ne connaît pas encore le niveau sonore produit par les machines même si des capots sont censés le réduire. Il a ajouté que sur les MSP, la mécanisation du travail a permis de réduire la pénibilité. Sur les IMP, il y aura moins de dégagement de chaleur et chaque ligne aura un système d'aspiration. Pour les encres, elles étaient jusqu'à présent sous forme de poudre et il y avait toujours des résidus. Pour les nouvelles machines, elles seront liquides donc non volatiles.

Concernant les protections, ce sont celles des constructeurs : blouse, masque de protection, gants, lunettes et rince-œil.

L'ISST est ensuite intervenue car tous ces changements de machines, de produits impliquent la mise en place de nombreuses actions avec participation et validation du médecin de prévention : formations, nouvelles signalétiques à mettre en place, audit du niveau sonore, vérification par le MDP des nouveaux produits utilisés, etc.

La direction prévoit une visite de site avec l'ISST, le médecin de prévention et l'assistant de prévention. Solitaires FP a demandé que le secrétaire du CHSCT et un représentant par OS soit associés à cette visite, ce que la direction a accepté.

Solidaires FP a voté contre ce projet car, la diminution de pénibilité risquerait de justifier des suppressions futures de postes (même si la direction a affirmé le contraire), de plus sans résultat d'audit, nous n'avons pas la certitude de l'amélioration des conditions de travail, et enfin le fait de supprimer la prime de façonnage entraîne une perte de salaire des agents de Meyzieu. Cela paraît scandaleux pour une restructuration qui une fois de plus a été faite sans concertation et qui nivelle les rémunérations vers le bas.

FO et la CGT se sont abstenus.

Bilan du budget 2020 :

Malgré une année compliquée et de nombreuses annulations de formations, les membres du CHSCT ont validé l'achat de nombreux matériels (proposés la plupart par les agents via les OS et certains par la direction) : fauteuils et souris ergonomiques, bureaux réglables, équipements de protection, etc. Cela a permis de clore l'année avec un budget pratiquement consommé en intégralité (seulement 150 € rendus).

Il a été confirmé par la direction, que les agents n'ayant pu faire la formation recyclage SST repartaient à partir de 2021 dans le cycle de formation initiale.

Par ailleurs, l'assistant de prévention a signalé qu'il n'y aurait peut-être aucune formation de prévu en 2021 étant donné le prolongement de la crise sanitaire. Les membres du CHSCT ont souligné qu'il serait quand même important de préparer dès le début d'année un planning de formation. On pourrait le revoir dès le deuxième trimestre selon la situation pour réajuster et réaffecter le budget du CHSCT en conséquence.

L'exercice d'évacuation sur Lyon n'a pas pu être fait et est reprogrammé en début de cette année.

On ne connaît pas le budget prévisionnel 2021. Il sera présenté lors du prochain CHSCT le 23 février 2021.

Examen du registre :

SFP réitère, encore et toujours, le souhait que les membres du CHSCT soient avertis dès qu'un accident du travail est constaté.

Aucune autre remarque particulière n'a été faite sur le suivi des accidents.

Présentation des travaux pour le plan de relance :

Dans le cadre du plan de relance gouvernemental, il a été défini comme prioritaires les projets dont l'efficacité écologique et économique favorisent la relance rapide des économies locales et l'emploi.

Ainsi, plusieurs projets de travaux proposés par la DISI RAAB ont été retenus : Par exemple, le remplacement des menuiseries extérieures à Lyon, l'installation d'une pompe à chaleur sur Clermont et, pour l'ensemble des 3 sites (Lyon, Clermont et Nervers), le remplacement des néons et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. Le document indique une date de fin limite des travaux à 2023. La direction a précisé que les travaux seraient terminés fin 2021. La direction tiendra les représentants des personnels régulièrement informés de l'avancée de ces projets.